

Français



du monde

Français du Monde

ADFE Washington

Bulletin de liaison
No 103, Décembre 2014

Français du Monde - Association
Démocratique des Français à
l'Étranger
Section de Washington
PO Box 105
Queen Anne MD 21657

410 364 55 26
Willmon@tcfl.org

Assemblée Générale 2014

Rapport Moral

Je remercie les membres de notre association qui sont là ce soir pour notre assemblée générale et en particulier **Joël Cabot** qui a fait, pour l'occasion, le déplacement depuis Richmond. Je remercie également ceux qui n'ont pas pu venir mais qui ont tenu à remettre leur pouvoir afin d'être représentés.

Cette assemblée générale ordinaire, comme les précédentes qui ont régulièrement lieu, témoigne du bon fonctionnement de notre association.

Cette année, notre bureau était constitué de huit personnes. Chaque membre a assumé sa charge au mieux avec bonne volonté et efficacité.

Notre trésorière vous donnera dans son rapport financier le nombre d'adhérents de notre section qui s'est légèrement infléchi.

Comme chaque année, nous avons besoin de renouveler notre bureau. Ce renouvellement est nécessaire pour maintenir le dynamisme de notre association. Aussi, nous souhaitons que, tout à l'heure, de nouvelles candidatures se manifestent pour se présenter au bureau.

Je voudrais remercier tous les membres du bureau, **Christiane Ciccone** qui a siégé à l'AFE de nombreuses années. Elle a défendu les intérêts des Français de l'étranger, en particulier ceux de la circonscription qui s'étendait de Boston à Miami et qu'elle représentait. Christiane avait la charge de la mise en page de notre bulletin de liaison, **Kersti Colombant** qu'on ne présente plus et qui a assuré avec courage son engagement au sein de notre association, inlassablement et **Denis Colombant** ; on ne remerciera jamais assez nos conjoints pour leur soutien, pour leur patience voire leur indulgence, **Chris-**

tine Tkaczyk, notre trésorière, qui est restée très vigilante en ce qui concerne nos dépenses. Elle a également assuré le secrétariat et les « relations publiques » avec brio, **Monique Gordy** qui nous a représenté à la commission locale des bourses et au comité consulaire de protection et d'action sociale. Elle continuera à le faire dans les nouvelles instances du Conseil consulaire, **Céline Ramstein** dont nous avons tous appréciés le dynamisme et l'esprit d'ouverture et que nous regrettons de voir partir, tout comme **Anne-Marie Koenig** qui n'a eu le temps de mettre en place les projets qu'elle avait préparés, **Loïc Braune** qui contrairement à ce qu'il avait espéré n'a pu, à cause d'obligations professionnelles et familiales très pressantes, participer davantage, enfin, **Jean Theves** qui avec patience et un grand dévouement s'est investi sans compter dans la préparation et la campagne pour les élections des conseillers consulaires. Jean et Anne-Marie ont rejoint Paris.

Cette année, contrairement aux années précédentes, notre permanence au consulat n'a pu être assurée au-delà du dernier trimestre 2013 pour cause de travaux. Travaux maintenant terminés, ce qui devrait nous permettre de retrouver ces rendez-vous mensuels. Ils assurent, au sein du consulat, la représentation de notre association.

Les bénéfices des soirées et des cotisations nous ont permis de publier 2 bulletins dans l'année et de faire un don de 500 dollars à « l'École du samedi ». Nous avons demandé à Madame **Nadine Robert**, qui a créé et dirige cette association, que cette somme soit portée au budget de l'aide financière accordée aux familles rencontrant des difficultés pour régler les cours de leurs enfants. Nous

Sommaire

<i>Assemblée Générale</i>	1
<i>Conseil Consulaire</i>	3
<i>Assurance médicale</i>	3
<i>Imposition Retraite</i>	4
<i>Classe du Samedi</i>	4

Agenda

- 11 janvier : Galette des rois. Chez *Christiane Ciccone*.
- 5 mars Prix littéraires à l'Alliance Française

**[www.adfe.org/
washington](http://www.adfe.org/washington)**

avons comme à notre habitude répondu aux questions et aux demandes d'aide, le plus souvent sur des sujets liés à la protection sociale, aux retraites et à la scolarisation des enfants que nos compatriotes nous ont adressées .

Au printemps, les Français de l'étranger ont à nouveau été appelés aux urnes. Le 24 mai, les électeurs ont participé à l'élection des députés européens et pour la première fois, à celle des conseillers consulaires. Ce dernier scrutin correspondait à la mise en place de la réforme de la représentation des Français de l'étranger. La participation des électeurs est restée faible pour cette nouvelle élection. La liste soutenue par Français du Monde, en tête pour le vote à l'urne, a perdu son avantage avec le vote électronique. Un seul conseiller consulaire a été élu.

Les membres de notre association, l'équipe de campagne, les candidats n'ont pas démerité. Chacun s'est engagé avec conviction et détermination. Ce fut l'occasion d'aller à la rencontre de nos compatriotes de la circonscription : Deux réunions publiques ont été organisées à Washington, nous nous sommes également déplacés à Philadelphie, Baltimore et enfin à Richmond où **Margaret** et **Joël Cabot** nous ont accueillis.

Je voudrais remercier « Français du Monde » de Paris qui nous a accompagnés tout au long des mois qui ont précédé l'élection. Son aide a été essentielle pour la constitution des listes, pour les formalités administratives, pour la mise en forme de notre programme, pour les conseils, les informations qui nous ont permis d'éviter bien des écueils. Les décrets d'application qui accompagnaient la loi du 22 juillet 2013 sont parvenus, pour certains, tardivement.

Je voudrais remercier **Jacques Sochas** notre directeur de campagne qui a mis son expérience au service de notre engagement. Organiser, coordonner, superviser... Son investissement a été constant. Merci à **Martha** son épouse qui a souvent vu leur appartement transformé

en QG de campagne. Merci également à Jacques pour avoir créé le beau nouveau site de notre section de Washington.

Enfin, Je voudrais remercier les membres de l'ADFE qui se sont portés volontaires pour assurer par leur présence le bon fonctionnement des opérations de vote ainsi que Monsieur le Consul général et le personnel du consulat et de l'ambassade qui ont organisé ces deux scrutins.

Nous avons pu programmer plusieurs activités au cours de l'année :

- Le 23 octobre, une soirée d'information intitulée « Mon consulat » a été organisée avec l'accord et la participation de Monsieur **Olivier Serot Almeras**, Consul général à Washington et les responsables des différents services du Consulat : madame Claire Demonchy, madame Hélène Duris, monsieur David Lewin, Monsieur Stéphane Robert et madame Annick Roslee. Ils ont répondu aux nombreuses questions du public et informé des ressources qui ont été mises à la disposition des Français sur le site du consulat.

- Le 26 novembre , **Jacques Besnainou** nous a présenté son livre « La promesse », L'histoire d'une famille trahie par la France, sauvée par des Français. Il s'agit plus que d'un témoignage familial. Ce livre rend compte des valeurs qui sont restées présentes dans une période sombre de l'histoire de notre pays.

- Le 12 décembre, Madame **Marie-Hélène Aubert** conseillère du Président de la République pour les questions portant sur le climat et l'environnement a animé une conférence-débat exceptionnelle « Changement Climatique, Solutions, Acteurs & échéances ». Elle a pu à cette occasion nous présenter les enjeux de la conférence « Paris climat 2015 » qui doit aboutir à un accord international contraignant sur

le climat.

- Le 13 janvier, nous avons fêté les reines et les rois chez les Curioni. Nous avons eu le plaisir d'accueillir une invitée spéciale, la sœur de **Jeanne Sage** qui était en vacances ici et de retrouver **Edith Bressler** en bonne forme.

- Le 7 février, la soirée sur les Prix littéraires organisée avec l'Alliance Française a pu avoir lieu, comme l'an passé, à la date prévue. Est-ce dû au réchauffement climatique ? Nous en étions presque inquiets ! La soirée a été très réussie. La grande salle du 2142 Wyoming avenue était comble.

- Le 5 mai, **Richard Yung**, Sénateur représentant les Français établis hors de France depuis 2004 -et qui vient d'être réélu- est venu nous rendre visite. Il nous a présenté les enjeux de l'élection des députés européens et les grandes lignes de la réforme de la représentation des Français de l'Étranger. Il a fait le point des informations alors disponibles sur la question de l'accreditation de la CFE (Caisse des Français de l'Étranger) par les autorités américaines .

Deux bulletins et six activités... Chaque fois beaucoup de travail, de bonne volonté qu'il s'agisse des autorisations à demander, des contacts à prendre , de la publicité à faire, du buffet à préparer... A toutes celles et à tous ceux qui se sont investis et qui viennent si fidèlement à nos soirées, un très grand merci ! Ils renforcent la vitalité de notre association.

Je vous remercie de votre attention et j'attends vos remarques sur ce rapport moral avant de le soumettre au vote des membres.

Monique Curioni

Conseil Consulaire des Bourses Scolaires

C'est maintenant le nom donné à l'ancienne "commission des bourses". La réunion s'est tenue le 30 octobre sous la présidence du Consul général et fut fort courte puisqu'il y avait peu de dossiers à étudier; ces derniers préparés et présentés par Monsieur Stéphane Robert.

Après les rappels habituels sur la confidentialité des débats et sur le cadrage des travaux, le compte rendu de la commission nationale du mois de juin a per-

mis d'apprécier que les 88 demandes faites par le poste lors de la CCB1 avaient été acceptées, certaines avec quelques modifications pour un montant de 1.180.000 dollars. Par ailleurs si la commission nationale a refusé de revenir sur le plafonnement des tarifs de l'Ecole Française Internationale de Philadelphie sur les tarifs plafonnés du Lycée Rochambeau, elle a accepté le plafonnement des bourses pour des familles reconnues en situation précaire.

Sur les 88 bourses accordées, 6 n'ont pas été attribuées parce que les enfants n'ont pas été scolarisés, certains allant dans le système scolaire public, d'autres quittant la région. Cinq dossiers seulement ont été présentés à la CCB2, 4 acceptés et 1 refusé. L'enveloppe totale de la CCB2 était d'environ 192.000 dollars, mais seulement un peu moins de 108.000 ont été utilisés et il y a donc eu un reliquat assez important.

Monique Gordy

Conseil Consulaire pour l'Aide Sociale

La réunion a aussi eu lieu le 30 octobre mais l'après-midi. Sous la présidence du Consul Général, les membres représentant les associations civiles, religieuses et caritatives ont délibéré sur les 8 cas d'enfants et d'adultes handicapés qui reçoivent de l'aide du CCPAS.

Le budget total du CCPAS pour 2014 s'élève à 41.000 Euros. Le taux de base pour les allocations était de 701 Euros par mois, c'est à dire moins que l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) en France (792 Euros). Le CCPAS de Washington a demandé que le taux de base soit relevé à 713 Euros

pour 2015 (stricte application de l'inflation des prix).

Les allocataires se répartissent également entre enfants (4) et adultes (4) handicapés. Rappelons que l'allocation enfant handicapé augmentée de l'aide continue est fixée à 333 Euros par mois quelque soient les revenus de la famille. Un seul allocataire adulte handicapé recevra le taux de base (713 Euros) sans abattements. Les autres recevront des sommes inférieures dues à leurs autres ressources.

Comme par le passé les associations caritatives (Comité Tricolore et Société

de Bienfaisance de Philadelphie) ont fourni et fourniront aux allocataires adultes handicapés des aides ponctuelles, parfois en nature pour éviter que ces aides soient comptées dans les abattements.

Il est aussi bon de souligner que l'érosion de la valeur de l'euro vis à vis du dollar à laquelle on assiste depuis le début de l'automne va entraîner une érosion de l'aide accordée aux allocataires puisqu'elle est calculée en Euro.

Monique Gordy

Assurance Médicale

Annie Michel, élue des français de l'étranger au conseil d'administration de la CFE, nous informe que : « après de nombreux échanges concernant la procédure de certification auprès des autorités américaines, il n'a malheureusement pas été possible, pour la Caisse des Français de l'Etranger (CFE), de trouver des solutions concernant plusieurs points de divergence législative. Il s'agit, notamment, de l'âge requis de couverture des enfants (26 ans / Obamacare - 20 ans / CFE) et du degré de couverture préventive. La Caisse examine les possibilités de se rapprocher d'un assureur américain, ce qui permettrait à ses adhérents, de continuer à bénéficier d'une couverture française lors de leurs déplacements en France ou hors

des États-Unis. »

Une lettre officielle parviendra en janvier à tous les adhérents des États-Unis. Si vous souhaitez obtenir une assurance américaine, une campagne d'inscription (« open enrollment ») aura lieu du 1er janvier au 15 février 2015. Vous pouvez obtenir une assurance par votre employeur ou le site www.healthcare.gov (qui vous redirigera éventuellement sur le site de votre état). A partir de 2016, des pénalités risquent d'être ajoutées à vos impôts si la couverture médicale n'est pas conforme.

Les détenteurs de visas J1 ou J2 peuvent faire le choix d'avoir une assurance internationale, mais à partir de mai 2015 cette assurance devra répondre à 4 cri-

tères pour chacun des membres de la famille :

- (1) Medical benefits of at least \$100,000 per accident or illness;
- (2) Repatriation of remains in the amount of \$25,000;
- (3) Expenses associated with the medical evacuation of exchange visitors to his or her home country in the amount of \$50,000;
- (4) Deductibles not to exceed \$500 per accident or illness.

Ce n'est pas le cas de la couverture CFE/MGEN et il faut bien vérifier les conditions des autres assurances pour expatriés.

Christiane Ciccone

Imposition des Retraites

La convention fiscale entre la France et les Etats-Unis prévoit que les retraites françaises sont imposables uniquement dans le pays d'origine. Elles ne sont donc pas soumises à l'impôt fédéral (voir le lien vers la [convention](#)) :

Cet accord est reconnu par les états de Virginie, West Virginie, Delaware et District of Columbia mais non par le Maryland ou la Pennsylvanie.

Cependant, dans le Maryland les pensions exclues du revenu fédéral par un traité ne sont pas imposables.

Si vous avez déclaré ces retraites, vous

pouvez envoyer un "amended return" pour les 3 dernières années (2013, 2012, 2011), en indiquant comme raison :

« Pursuant to Maryland Tax Code section 10-204(c) pensions excluded from the federal AGI because of a tax treaty do not have to be added back to the AGI on the Maryland return".

Seuls les salaires ou autres compensations couverts par un traité doivent être déclarés, mais pas les pensions. Cette interprétation a été confirmée lors d'une visite au service des impôts du Maryland.

Christiane Ciccone

Classes du Samedi

Notre don annuel de \$500 a été remis en juin 2014, par notre ancienne présidente Monique Curioni, à l'association « Les Classes du Samedi ».

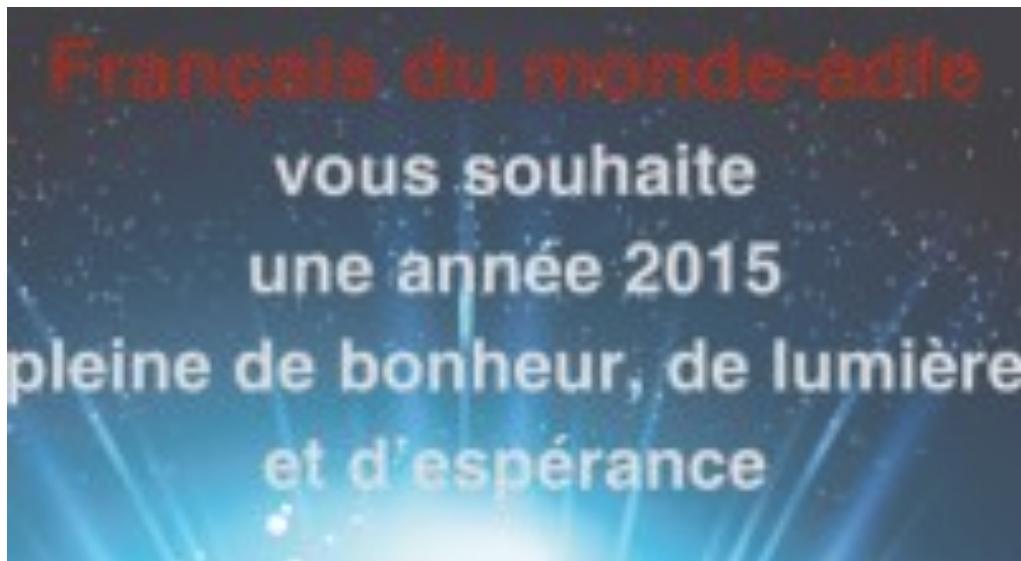
Elle offre des cours d'approfondissement en français qui mettent l'accent sur la lecture, l'écriture, l'orthographe, la grammaire et l'expression orale et qui sont animées par des enseignants professionnels.

Les élèves gardent ainsi l'option de retour-

ner ultérieurement dans un système scolaire ou universitaire francophone.

Ce don permettra d'offrir des bourses aux familles qui en auraient besoin. Les cours ont lieu à Bethesda, sur 3 campus différents, pour les niveaux de la maternelle à la sixième. Pour plus d'information, consulter leur site web fr.myfrenchclasses.org

Christiane Ciccone



Bureau 2014-2015

Présidente

Christiane Ciccone

Vice-présidente

Joëlle Azais

Secrétaire/Trésorière

Christine Tkaczyk

Autres membres

Monique Gordy

Stéphane-Emmanuel

Raynaud de Fitte

Morgane Roland

Relations Extérieures

Monique Curioni

Conseillère consulaire

Kersti Colombant

Conseillère honoraire

à l'AFE

*Les réunions du bureau sont ouvertes aux membres de la section.
410 364 55 26*

Cotisations

Individuelle : \$40

Couple : \$60

Étudiant, salaire annuel inférieur à \$20,000 : \$20

Soutien : \$70

Ami de l'ADFE : \$30